



MONTANTS DES LICENCES - DROITS - AMENDES REGIONAUX

Adopté lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2024

TARIFS SAISON 2024/2025

AFFILIATION / LICENCES							REAFFILIATION LIGUE
Taille des clubs	GSD/GSR - GSA LOISIR & UGS	GSA DEP VOLLEY+ BEACH+PARA + Club Jeune	GSA REG VOLLEY+ BEACH+PARA	GSA NAT VOLLEY+ BEACH+PARA	Bassin Pratique CLUB JEUNE	PREMIERE AFFILIATION GSA - GSD - CLUB JEUNES BASSIN DE PRATIQUES	
0 à 30 licenciés	37€	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	31€ *
31 à 70 licenciés	37€	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	54 €
71 à 130 licenciés	37 €	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	99 €
131 à 250 licenciés	37 €	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	167€
251 à 350 licenciés	37 €	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	188 €
350 à 410 licenciés	37 €	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	209 €
> 411 licenciés	37 €	120 €	217 €	301 €	37 €	19 €	230 €

* si club jeunes et bassin de pratique 50% / ou 1ère affiliation

LICENCES JOUEURS	FFvolley	Assurances Facultative	REV.	LBVB	Total G.S.A.
COMPETITION VOLLEY-BALL					
PROFESSIONNELLE	121,00 €		LR 22€ - LNV 22€		
SENIORS-M40-MASTER	50,00 €	0,58 €		23,00 €	73,58 €
M21	50,00 €	0,58 €		23,00 €	73,58 €
M18	50,00 €	0,58 €		17,00 €	67,58 €
M15 à M13	26,00 €	0,58 €		13,00 €	39,58 €
M11 à M9	26,00 €	0,58 €		11,00 €	37,58 €
M7 - BABY VOLLEY	15,00 €	0,58 €		4,00 €	19,58 €
Événementielle/Pass smashy	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
COMPETITION OUTDOOR					
SENIORS	31,00 €	0,58 €		17,00 €	48,58 €
M21	31,00 €	0,58 €		17,00 €	48,58 €
M18	31,00 €	0,58 €		17,00 €	48,58 €
M15 à M7	18,00 €	0,58 €		9,00 €	27,58 €
BABY				4,00 €	4,00 €
COMPETITION PARA VOLLEY					
SENIORS-M40-MASTER	17,00 €	0,58 €		12,00 €	29,58 €
M21-M18	15,00 €	0,58 €		12,00 €	27,58 €
M15 à M11	12,00 €	0,58 €		12,00 €	24,58 €
PASS PARAVOLLEY	8,00 €	0,58 €	4,00 €		12,58 €
COMPETITIONS libres					
COMPET'LIB	31,00 €	0,58 €		7,50 €	39,08 €
PASS COMPET'LIB	12,00 €	0,58 €	6,00 €		18,58 €
OPTIONS					
OPEN	18,00 €			0,00 €	18,00 €
SURCLASSEMENTS Double	25,00 €			11,00 €	36,00 €
SURCLASSEMENTS Triple	30,00 €			11,00 €	41,00 €
MUTATIONS					
VOLLEY NATIONAL SEN >> M18	139,00 €			21,00 €	160,00 €
VOLLEY REGIONAL SEN >> M18	80,00 €			16,00 €	96,00 €
VOLLEY DEPARTEMENTAL SEN >> M18	80,00 €			11,00 €	91,00 €
OUTDOOR SEN >> M18	49,00 €			16,00 €	65,00 €

PARAVOLLEY>>18	46,00 €				46,00 €
MUTATION EXCEPTIONNELLE	80,00 €			16,00 €	96,00 €
ENCADRANTS (arbitres, entraîneurs)	139,00 €			21,00 €	160,00 €
LICENCES ENCADRANTS					
DIRIGEANT	30,00 €	0,58 €		6,00 €	36,58 €
jeunes arbitres M15 à M9	20,00 €	0,58 €		14,00 €	34,58 €
Entraîneurs, Arbitres et soignants	38,00 €	0,58 €		16,00 €	54,58 €
Pass bénévoles	5,00 €	0,58 €	4,00 €	0,00 €	9,58 €
LICENCES VOLLEY POUR TOUS					
VPT (OPTION : VOLLEY LOISIR SOFT VOLLEY)	21,00 €	0,58 €	10,00 €	2,50 €	34,08 €
LICENCES CLUB JEUNES					
JOUEURS ENCADRANTS	0,00 €			0,00 €	0,00 €
RENOUVELLEMENT venant Club Jeune	3,00 €	0,58 €	1,50 €	0,00 €	5,08 €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même G.S.A.					
Obtention d'une licence ENCADRANT/JEUNE supplémentaire	5,00 €				5,00 €
Obtention d'une licence JOUEUR supplémentaire à partir M18	13,00 €			6,00 €	19,00 €
LICENCE TEMPORAIRE					
1 mois	7,00 €	0,58 €			7,58 €
3 mois	16,00 €	0,58 €			16,58 €

Droits - Engagements Epreuves Régionales

MONTANTS	EPREUVES
CHAMPIONNATS REGIONAUX VOLLEYBALL	
<p>251 € 752 € 376 € 55 €</p> <p>15€</p>	<p>Payable à l'engagement</p> <p>Redevance CHAMPIONNAT PRE-NATIONAL Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Masculin Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion Féminin Indemnités Arbitrages PRE-NATIONAL par équipe Facturation en 2 fois : Octobre et janvier et facture de régularisation en mai. La Ligue versera l'indemnité aux arbitres Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante</p>
<p>225 € 376 € 27.50 €</p> <p>15€</p>	<p>Payable à l'engagement</p> <p>Redevance CHAMPIONNAT REGIONAL Participation aux frais de déplacement des arbitres et frais de gestion. Indemnité Arbitrages REGIONAL par équipe Facturation en 2 fois : Octobre et janvier et facture de régularisation en mai. La Ligue versera l'indemnité aux arbitres Indemnité du marqueur payée par l'équipe recevante</p>
<p>13 €</p> <p>21 € 13 €</p>	<p>Payable à l'engagement</p> <p>Redevance équipe en championnat jeunes Redevance équipe aux Inter-Départementaux jeunes Redevance en coupe de Bretagne seniors Redevance en coupe de Bretagne jeunes</p>
<p>0,33 € / Km</p> <p>0,33 € / km.</p>	<p>INDEMNITE KILOMETRIQUE SUIVANT LE TARIF FEDERAL (Base de calcul des frais de déplacement pour un véhicule)</p> <p>PEREQUATION KILOMETRIQUE PAR DIVISION REGIONALE (Calculs du lissage des frais de déplacements pour 2 voitures)</p>

Amendes		Montants
CAS	RECLAMATION	
1	Droit de contestation après réclamation sur feuille de match)	16 €
	COMMISSION	
2	Frais de dossier pour examen de litige ou réclamation par commission autre que le C.S.R.	84 €
3	Amende intervention C.R.S.R.	63 €
	COMMISSION REGIONALE SPORTIVE (C.R.S.)	
	RELATIVES AUX REPORTS DE MATCH / ENGEAGEMENT	
4	Demande de modification de date ou inversion match après les dates limites	10 €
5	Demande de modification de lieu après les dates limites	5 €
6	Demande de modification d'horaire après les dates limites	5 €
7	Modification de dates, d'horaire ou de lieu non conforme (+ frais de déplacement de(s) arbitre(s)	57 €
8	Présentation tardive d'une demande d'engagement	10 €
	FEUILLE DE MATCH	
9	Feuille de match non postée selon prescription ou scannée si absente F.D.M.E.	
10	Amende par jour de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour	7.05 €
11	Amende par jour de retard : 8 ^{er} à 1 mois	50 € (Forfait)
12	Amende retard 1 mois et plus	115 € (Forfait)
13	Renouvellement de retard : 1 ^{er} au 7 ^{ème} jour>	14 €
14	Renouvellement de retard : 8 ^{ème} jour à 1 mois >	99 € (Forfait)
15	Renouvellement de retard : 1 mois et plus	209 € (Forfait)
	LICENCES	
16	Licence non présentée	4 €
17	Maximum par feuille de match	9 €
	RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET	
18	Résultats non saisis sur internet selon prescription si absence de F.D.M.E.	
19	1 ^{ère} faute	14 €
20	2 ^{ème} faute	28 €
21	3 ^{ème} faute	34 €
22	Retard dans la transmission des documents	18 €
23	Non transmission des documents	37 €
	TERRAINS	
24	Défaut des terrains ou installations	9 €
25	Retard dans la mise en place des matériels	2,35 €
	FORFAITS & PENALITES	
26	Forfait 1^{er} cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors>	37 €
27	Forfait 1^{er} cas : Pas déclaré en temps utile ou administratif : jeunes (Excellence – Performance)	26 €
28	Forfait 2^{ème} cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	27 €
29	Forfait 2^{ème} cas : Déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes (Excellence – Performance)	16 €

30	Forfait 3 ^{ème} cas : Forfait général en cours de saison : Seniors	142 €
31	Forfait 4 ^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Seniors	78 €
32	Forfait 4 ^{ème} cas : Forfait général avant la 1 ^{ère} rencontre : Jeunes	31 €
33	3 ^{ème} forfait non justifié pour le club : Seniors	142 €
34	3 ^{ème} forfait non justifié pour le club : Jeunes >	78€
35	Forfait en Inter-Départementaux : Jeunes	10 €
37	Forfait en finales régionales : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	63 €
38	Forfait en finales régionale : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Jeunes	42 €
39	Forfait match de barrage ou de classement : Pas déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	63 €
40	Forfait match de barrage ou de classement : Déclaré en temps utile ou administratif : Seniors	31 €
41	Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Seniors	26€
42	Forfait en coupe de Bretagne : Après parution des poules : Jeunes	26€
	COMMISSION REGIONAL ARBITRAGE (C.R.A.)	
43	Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture : amende réclamée au club qu'il représente	55 €
44	Absence justifiée ou non et remplacement non prévue d'un arbitre de couverture de-delà de 3 absences pour le même club : amende demandée au club qu'il représente	73 € par absence
45	Absence d'un arbitre aux finales Excellences	55 €
46	Absence non justifiée et remplacement non prévu d'un arbitre individuel)	37€
47	Retard justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	2 €
48	Retard justifié, arbitrage partiellement assuré (Déduite de l'indemnité)	5€
49	Retard justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	9 €
50	Retard non justifié, arbitrage totalement assuré (Déduite de l'indemnité)	3 €
51	Retard non justifié, arbitrage partielle assuré (Déduite de l'indemnité)	7 €
52	Retard non justifié, arbitrage non assuré (Déduite de l'indemnité)	31 €
53	Faute technique d'arbitrage (Match à rejouer)	Remboursement de l'indemnité arbitrage
54	Marqueur non licencié	Tarif licence dirigeant + 1€
55	Avertissement (carton jaune)	50€
56	Pénalisation (carton rouge)	80€
57	Expulsion (cartons jaune et rouge tenus ensemble)	100€
58	Disqualification (cartons jaune et rouge tenus séparément)	150€
	COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE (C.R.T.) -	
	CENTRE REGIONAL ENTRAINEMENT ET FORMATION	
59	Inscription DRE1 (BEF5) CA : certificat d'animateur	120 €
60	Inscription DRE CI certificat d'initiateur (BEF4)	120 €
61	Inscription recyclage entraîneur région	90 €
62	DRE2	90€
63	Inscription Inf' aux entraîneur	42 €
64	Inscription D.R.E.1. M5 – Volley santé – Licencié Bretagne	90 €
65	Inscription D.R.E.1. M5 – Volley santé – Licencié hors Bretagne	120 €
66	Inscription entraîneur régional Beach	94 €
67	Stagiaires : 3 jours	90 €
68	Stagiaires : 4 jours	115 €
69	Certification en club	50€
70	VAEF Validation par les acquis de l'expérience	100€
	DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (D.A.F.)	
71	Absence d'arbitre de couverture ou arbitre de couverture non licencié au 31 août	293 €
72	Défaillance partielle D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	209 €

73	Défaillance totale D.A.F. arbitre jusqu'à maximum	794 €
	COMMISSION FINANCES	
74	Règlement tardif des dettes relatives aux péréquations	11 % de la dette
75	Règlement tardif des dettes relatives aux engagements souscrit auprès de la Ligue	2 % de la dette par mois de retard
76	Frais d'organisation d'Assemblée Générale	139 €